

■ HÔTEL DE GLÉRESSE

Un plan de sauvetage est mis sur pied

► Comment sauver les documents d'archives en cas de catastrophe?

C'est la question que se pose une commission qui est en train d'établir un concept pour le bâtiment de l'Hôtel de Gléresse à Porrentruy.

► **La Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle a initié ce projet**, auquel collabore notamment la Bibliothèque cantonale, qui possède son fonds ancien à l'Hôtel de Gléresse.

«Nous tentons de prévoir ce qu'il faudra faire dans les premières minutes, les premières heures et les premiers jours, afin que ce ne soit pas la panique totale.» Jean-Claude Rebetez, conservateur des Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB), conservées à l'Hôtel de Gléresse, fait référence à un concept de plan de sauvetage des documents en cas de catastrophe. On craint le feu surtout, qui amène l'eau lorsqu'il est combattu.

Les AAEB sont à l'initiative de la création de ce plan, démarche acceptée par le Gouvernement jurassien, précise le conservateur. Il indique qu'une proposition de plan sera faite cette année pour une validation par l'exécutif.

«Des choix cornéliens»

Que doit prévoir ce plan? «Il y a des choix cornéliens à réa-



À l'Hôtel de Gléresse, on met sur pied un plan qui doit permettre de définir les priorités en cas de catastrophe, comme un incendie. PHOTO MN

liser, poursuit Jean-Claude Rebetez. En définissant les documents les plus précieux, nous pouvons décider de les répartir dans les locaux et, en cas d'incendie, tout ne brûlera pas. Ou alors nous les déposons en un endroit, ce qui pourrait permettre de tout sauver rapidement. Mais si un sinistre se déclare à cet endroit, tout est fichu...»

Une commission a été formée. La bibliothécaire cantonale Géraldine Rérat-Éuvray en fait notamment partie, car son institution possède son fonds ancien à l'Hôtel de Gléresse, propriété du canton. «Nous avons défini une liste d'objets et de documents qui sont une priorité absolue: on parle des manuscrits, des documents uniques, ou encore

des incunables, les premiers imprimés du XV^e siècle», explique-t-elle.

Les membres de la commission sont allés se rendre compte d'un tel plan dans une bibliothèque à Genève. «Nous avons découvert le principe d'une benne qui peut être transportée et contient du matériel d'intervention, des sacs plastiques, des bâches, des caisses, pour permettre l'évacuation de documents», détaille la bibliothécaire cantonale.

Congeler pour sauver les documents mouillés

Si l'eau fait peur aussi, ses conséquences peuvent être moins «définitives» que le feu. La congélation des documents de papier, avant de les sécher, est possible pour les sauver. «Mais cela doit se faire le plus tôt possible, avertit Jean-Cla-

de Rebetez. C'est pourquoi il faut avoir des contrats à l'avance, ou au moins des contacts avec des entreprises spécialisées. Il faut aussi louer des camions de transports.»

Une liste d'adresses constitue ainsi une autre piste dans l'établissement de ce plan de sauvetage. À noter que les pompiers bruntrutains sont également partie prenante dans cette réflexion.

Le MHDP et les Halles seraient intéressés

Une fois le plan établi, il pourrait servir de projet pilote. «Il ne serait pas déraisonnable qu'il y ait une mutualisation entre toutes les institutions» estime Jean-Claude Rebetez. Cela pourrait notamment intéresser le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy. «Nous en avons déjà parlé abondam-

ment et devons réactiver ce dossier, lance sa conservatrice Anne Schild. On pourrait bénéficier de l'expérience des AAEB.»

L'Office de la culture pourrait lui aussi être intéressé. «Le plan de sauvetage de l'Hôtel de Gléresse constitue un bon pilote pour élaborer des plans d'évacuation pour d'autres bâtiments de l'État, estime la cheffe d'office Christine Salvadé. Notamment les Halles à Porrentruy qui conservent les archives cantonales, la majeure partie des documents de la bibliothèque cantonale, des pièces archéologiques et une partie de la collection jurassienne des beaux-arts. Mais chaque bâtiment a ses spécificités et l'exercice devrait être repris presque entièrement.»

MAXIME NOUGÉ

La consultation des archives évolue avec la technologie

► L'élaboration de ce concept a lieu en marge des activités habituelles des membres des Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB). Ils travaillent notamment à la mise en ligne des répertoires, qui listent les cotes des documents d'archives. Ainsi, «une partie non négligeable des répertoires existants est en ligne, à l'exception de quelques gros morceaux tout de même» indique l'archiviste adjoint aux AAEB, Damien Bregnard. Le travail devrait s'achever en 2020.

► L'avantage est de pouvoir consulter internet avant sa visite. L'an dernier, 159 chercheurs ont travaillé dans la salle de lecture, contre 182 en 2017, pour 311 visites, contre 383 il y a deux ans, indique le rapport 2018 de l'institution. La consultation des inventaires en ligne permet de limiter le temps de travail en salle de lecture. Le

rapport précise que les chercheurs prennent de plus en plus souvent les documents en photo pour les consulter chez eux. «Des heures de photos peuvent permettre de travailler des semaines à domicile», illustre Damien Bregnard.

► C'est tout le processus de consultation des archives qui évolue. «Certains collègues d'autres institutions commencent à comptabiliser les clics sur internet, explique Damien Bregnard. Quinze minutes de consultation en ligne peuvent équivaloir à une présence en salle de lecture par exemple. Un jour viendra où on le fera: les institutions patrimoniales doivent justifier de leur existence!» Cette question se posera d'autant plus à l'heure de la numérisation et de la mise en ligne des documents d'archive eux-mêmes, une réflexion qui débute aux AAEB. MN

Le feuilletton de la semaine



1

DES SIÈCLES D'HISTOIRE

2

UN KILOMÈTRE À PIED, ÇA USE LES SOULIERS

3

COPAINS COMME COCHONS

4

IL A LE BÉTAIL À L'ŒIL DÈS LE MATIN

5

L'HEURE DE LA GRANDE PARADE

6

UNE INFRASTRUCTURE DE TAILLE

■ FOIRE DE CHAINDON

Près de cent bovins à contrôler dès 5 h

Dans l'épisode précédent: la course aux cochons, connue surtout en Suisse alémanique, fait son apparition sur le champ de foire de Chainton.

Si le dimanche de la Foire de Chainton est devenu un traditionnel jour de fête, c'est aussi et surtout tout un marché d'équidés et de bovins se déroulant le lundi qui fait la renommée du rendez-vous de Reconvilier. Afin de garantir une certaine qualité, chaque animal est contrôlé minutieusement par une équipe de la foire.

Pour les bovins, c'est le jeune Marcel Kauer de Bévillard, 25 ans, qui en est le responsable. «Je travaille à ce poste via la protection civile et grâce à la compréhension de mon employeur, qui possède aussi un stand à la foire mais qui n'exige pas que je l'aide sur celui-ci.» Le remplacement d'une

année, prévu au départ, s'est vite transformé en habitude: cette édition sera la troisième pour Marcel Kauer au poste du contrôle des bovins.

Une carte de visite

Sa préparation commence en douceur le vendredi, afin de pouvoir anticiper chaque éventuel pépin, informatique notamment. Car l'ordinateur est l'objet de travail principal de Marcel Kauer: «Chaque éleveur vient à Chainton avec des documents d'accompagnement pour ses animaux. Nous procédons à un contrôle visuel de l'animal et j'entre ensuite les données du document dans le système Agate (n.d.l.r.: la banque de données informatique qui, entre autres, gère le marché des animaux).»

Ainsi, entre 80 et 90 documents, pour chacun des bovins présents, sont vérifiés minutieusement par Marcel Kauer et son équipe. Ce procédé permet notamment d'avoir un suivi de chaque

animal, explique le résident de Bévillard.

Les trois préposés au contrôle des bovins vérifient aussi visuellement que l'animal n'est pas malade. En cas de doute, le vétérinaire est appelé: «Mais de manière générale, il n'y a pas de problème. Ce n'est pas vraiment dans l'intérêt des éleveurs d'amener des animaux en mauvais état ou malades.» En effet, selon Marcel Kauer, la Foire de Chainton est une belle carte de visite si l'on y présente de belles bêtes. Les petits couacs éventuels ne sont dès lors jamais volontaires.

Un réveil bien matinal

Le jour du marché, Marcel Kauer ne compte pas ses heures. Contrôleur des bovins donc, mais aussi au chargement du bétail et au dépannage cette année, le jeune homme est au four et aux moulins durant toute la foire. «En ce qui concerne le contrôle des animaux, je suis présent de 5 h du

«Ce n'est pas dans l'intérêt des éleveurs d'amener des animaux en mauvais état.»



Pour Marcel Kauer, «la Foire de Chainton, c'est un peu la fête de l'année depuis que je suis enfant.»

matin à 9 h environ», explique celui qui a obtenu un CFC puis un brevet agricole. S'il bénéficie d'une petite pause pour souffler ensuite, il reprend de l'embauche en soirée, à la fin du marché. Toutes les bêtes auparavant enregistrées doivent en effet être res-

sorties du système informatique Agate. «Mais cela est relativement vite fait», sourit Marcel Kauer.

Le jeune homme baigne dans le milieu depuis tout petit. Celui qui a repris l'exploitation familiale l'affirme: «Depuis que je suis enfant, la Foi-

re de Chainton, c'est un peu la fête de l'année à ne pas manquer. La protection civile n'est pas ma seule raison d'y aller.» Ainsi, comme bien d'autres, Marcel Kauer ne manquerait l'événement de ce week-end pour rien au monde.

LUCAS RODRIGUEZ

